



Demande d'accord préalable pour une action au titre du compte personnel de formation (CPF)

DISPOSITIONS SPECIFIQUES (branche, entreprise ou groupe)

Expéditeur : [Salarié(e)]

[REDACTED]

Destinataire : [Employeur]

[REDACTED]

A [REDACTED] le [REDACTED]

Objet : Demande de formation pendant le temps de travail dans le cadre du CPF

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que je souhaite expressément mobiliser mon compte personnel de formation (CPF) afin de suivre l'action suivante qui se déroulera en tout ou partie pendant mes heures de travail :

Intitulé de l'action de formation <i>[Intitulé de l'action proposée par le prestataire de formation]</i>	[REDACTED]
Titre de l'action éligible <i>[Libellé de la certification figurant sur la liste]</i>	[REDACTED]
Code de l'action éligible CPF <i>[Code figurant sur le site www.moncompteformation.gouv.fr]</i>	[REDACTED]

Nota : ces 3 informations figurent sur le dossier formation que vous avez créé sur le site www.moncompteformation.gouv.fr

Cette action d'une durée totale de [REDACTED] heures se déroulera du [REDACTED] au [REDACTED] selon le planning joint. [REDACTED] heures seront réalisées en dehors du temps de travail.

Elle sera dispensée par le prestataire de formation [REDACTED].

Je sollicite donc **votre accord sur le calendrier** de l'action décrite ci-dessus, conformément à l'article L.6323-17 du Code du Travail et vous remercie vivement pour tout l'intérêt que vous voudrez bien porter à ma demande.

J'ai bien noté que l'absence de réponse de votre part, dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la réception de ma demande, vaudra acceptation de ma demande conformément à l'article D6323-4 du Code du travail.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signature

Pièces jointes :

Contenu de l'action Devis réalisé par le prestataire de l'action Le planning de l'action

Ces informations sont nécessaires à l'opérateur de compétences afin de remplir ses missions (article 2 décret N°2018-1209 du 21/12/2018). Pour exercer vos droits dont l'accès et la rectification des données, ou en savoir plus sur notre politique de protection de données, RDV sur <https://www.constructys.fr/rgpd/>